



Mini mémoire





Période de l'année Semestre 2

En bref

> Mobilité d'études: Oui

> Accessible à distance: Non

Présentation

Description

Les étudiant.es rédigent un mini-mémoire sous la direction d'une directrice ou d'un directeur de recherche. Le mini-mémoire du S2 peut être adossé aux séminaires de recherche du S2. Il peut aussi être un mémoire d'étape pour le futur mémoire de M2. Les étudiant.es précisent ainsi leur projet de mémoire (disciplines, écriture, méthode, etc.)

Les étudiant.es choisissent leur direction de recherche en fonction des spécialités des enseignant.es-chercheur/ses de l'équipe pédagogique (voir récapitulatif, p. 4).

Plus courts que les mémoires de M2, les mini-mémoires répondent néanmoins aux mêmes critères d'exigence. (voir plus loin le descriptif des exigences du mémoire au S4).

Ils représentent environ 15 pages rédigées (hors annexes).

Spécificités des mini-mémoires de traduction :

Le mini-mémoire comporte une introduction, une traduction d'une dizaine de feuillets*, suivie d'une *réflexion sur les difficultés rencontrées* au cours de l'exercice. Il se termine par une conclusion et une bibliographie.

Le choix du texte se fait en concertation avec le directeur ou la directrice de mémoire. Il doit comporter un caractère inédit.

Dans le commentaire de traduction, on pourra expliciter la démarche de traduction. Ce commentaire est problématisé, c'est-à-dire qu'il s'organise autour de quelques points importants, de problèmes repérés au cours de la lecture et au cours de la traduction

